

LE CHARBON

L'OFFICE FÉDÉRAL DU CHARBON—DÉCLARATION AU SUJET DU PROJET D'EN FAIRE UN ORGANISME DE VENTE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Comtois (ministre des Mines et des Relevés techniques): Monsieur l'Orateur, le 11 juin, le député de Cap-Breton-Nord et de Victoria m'a posé la question suivante:

Le ministre des Mines a-t-il pris en considération la proposition faite par les *United Mine Workers of America* d'élargir les pouvoirs de l'Office fédéral du charbon afin qu'il devienne un organisme de vente du charbon?

La réponse est oui. Les représentants du syndicat américain ont formulé cette proposition au président de l'Office fédéral du charbon par lettre et, par la suite, de vive voix. Les députés de Cap-Breton-Nord et Victoria et de Cap-Breton-Sud sont ensuite venus me trouver pour me demander d'exhorter le gouvernement à étudier cette proposition avec une attention toute particulière. C'est ce que le gouvernement a fait et il ne peut accepter la proposition pour divers motifs, y compris les suivants:

a) Il semble que l'Office du charbon serait censé vendre la production globale des mines de la Nouvelle-Écosse aux prix qu'il pourrait obtenir, tandis que la société américaine assurerait l'exploitation des houillères. Le gouvernement devrait donc combler la différence entre le prix de vente et le prix de revient.

b) Le gouvernement n'exercerait aucune réglementation sur le prix de revient.

c) L'intervention du gouvernement dans le domaine de l'entreprise privée à l'avantage d'une société commerciale créerait un précédent injustifié.

d) La compagnie dispose de services de vente qui fonctionnent d'une manière satisfaisante et elle travaille en étroite collaboration avec l'Office fédéral du charbon.

L'AGRICULTURE

COLOMBIE-BRITANNIQUE—INTERPELLATION AU SUJET DE LA RÉCOLTE DE FRAMBOISES DE 1959

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Harold Hicks (Fraser-Valley): Vu l'article paru dans le *Citizen* du 11 juin signalant que la vallée du Fraser, en Colombie-Britannique, est la région du Canada qui produit le plus de framboises destinées à la vente, j'aimerais savoir quels sont les plans du ministre pour écouler la récolte de 1959 qui va être bientôt cueillie? Sauf erreur, l'Office de stabilisation des prix agricoles a abaissé

le prix des baies qui appartiennent au gouvernement. Quel sera l'effet de cette mesure sur la récolte de 1959?

L'hon. D. S. Harkness (ministre de l'Agriculture): Le prix de vente actuel des framboises congelées que détient l'Office de stabilisation des prix agricoles est basé sur le prix versé aux producteurs plus les frais de conditionnement pour la récolte de 1958. Le prix de vente ne devrait pas par conséquent être moindre que le prix de soutien des baies de l'année dernière.

D'après l'estimation préliminaire, la production de framboises de cette année sera un peu plus faible que celle de 1958 et jusqu'à maintenant il n'y a aucune indication du niveau des prix auquel la récolte de 1959 pourrait se vendre. Vu que la production de la Colombie-Britannique qui excède les besoins domestiques est acheminée d'ordinaire vers le marché américain, l'évolution de la situation aux États-Unis aura un effet important sur le niveau des prix de 1959.

L'Office de stabilisation des prix agricoles n'a pas jusqu'à ce jour reçu de demande de soutien des prix pour la récolte de 1959.

DÉCLARATION DEMANDÉE AU SUJET DE L'ENTREVUE AVEC LA DÉLÉGATION DE L'OUEST

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Martin (Essex-Est): Puis-je savoir du premier ministre si, conformément à la réponse qu'il a faite le 26 mai au chef de l'opposition au sujet de la seconde députation de cultivateurs de l'Ouest, il est maintenant en mesure, à titre de chef du gouvernement, de dire si le gouvernement en est arrivé à un programme en conformité de la demande que lui ont présentée les deux députations représentant plusieurs milliers de cultivateurs de l'Ouest canadien au sujet des versements d'appoint à l'égard du blé, de l'avoine et de l'orge.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, aucune décision n'a encore été prise à ce sujet.

LE PLAN DE LA CAPITALE NATIONALE

RUMEUR DE DÉMISSION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION

M. G. J. McIlraith (Ottawa-Ouest): Monsieur l'Orateur, les journaux ayant parlé en fin de semaine de la démission du président de la Commission de la capitale nationale, le premier ministre nous dira-t-il si le président a effectivement démissionné?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, la réponse est non. Le président ne nous a pas fait part non plus de son intention de démissionner.